

AUTONOMISATION ET ÉGALITI

SEPTEMBRE 2025



AUTONOMISATION ET ÉGALITÉ

CONTEXTE

Ce Flash présente une première lecture analytique des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2024), en mettant en lumière les inégalités persistantes entre les sexes dans des domaines structurants tels que l'éducation et l'emploi.

Il constitue un instrument essentiel pour orienter l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes, visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à renforcer l'autonomisation des femmes et à assurer le suivi des Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 5.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

STRUCTURE DE LA POPULATION

Au 6 novembre 2024, la population en Tunisie comptait 11.972,2 milles dont 6.065,9 milles (soit 50.7%) femmes et 5.906,2 hommes (soit 49.3%).

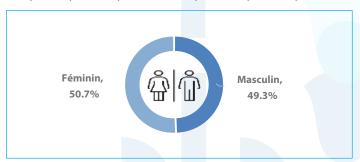


Fig 1. Répartition par sex de la population

- Depuis 1966, la proportion d'hommes diminue progressivement (de 51,1 % à 49,3 %), tandis que celle des femmes augmente (de 48,9 % à 50,7 %).
- À partir de 2009, les femmes deviennent majoritaires dans la population totale, avec 50,7% en 2024 contre 49,3 % pour les hommes
- La féminisation de la population implique une demande accrue d'accès et de réussite scolaire pour les filles.

Sur le marché du travail, elle souligne l'urgence de politiques favorisant l'intégration des femmes dans des emplois décents et diversifiés.

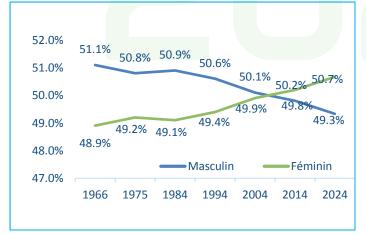


Fig2. Évolution de la répartition par sexe de la population, 1966-2024

La base de la pyramide montre une baisse de la part des enfants de moins de 5 ans, reflétant le recul de la fécondité et annonçant une évolution de la structure par âge de la population en Tunisie.

Les femmes sont majoritaires dans presque toutes les tranches d'âge, en particulier à partir de 35 ans et parmi les plus âgées, reflétant leur espérance de vie plus longue. Cette répartition implique que la population en âge de travailler comptera légèrement plus de femmes, ce qui nécessite de prendre en compte l'égalité d'accès au marché d"emploi et à la formation. Par ailleurs, la prédominance féminine pami les personnes âgées souligne l'importance de prévoir des politiques de santé et de soutien social adaptées, favorisant l'inclusion et le bien-être des femmes âgées.

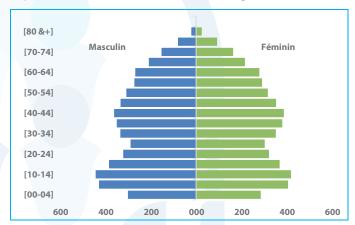


Fig 3. Pyramide des âges en 2024

Les enfants (moins de 15 ans): Les rapports de masculinité supérieurs à 100 % (105-106 %) indiquent une légère surreprésentation des garcons, ce qui correspond aux sex-ratios naturelles à la naissance.

Adultes (25-49 ans): Le ratio diminue progressivement vers 95-97 %, traduisant une légère prédominance féminine dans la population adulte, ce qui pourrait s'expliquer en partie par les effets de la migration internationale, souvent plus marquée chez les hommes de ces tranches d'âge.

Pour les groupes d'âges un peu avancées (50 ans et plus) : Le ratio tombe à 85-80 %, révélant une majorité féminine marquée, conséquence directe de l'espérance de vie plus longue des femmes.

Cela souligne la nécessité de renforcer les politiques d'intégration des femmes dans l'emploi, d'adapter les conditions de travail aux besoins liés au vieillissement de la main-d'œuvre, et de promouvoir des stratégies tenant compte à la fois des dynamiques migratoires et de la transition démographique.



Fig4. Rapport de masculinité par groupe d'âge























AUTONOMISATION ET ÉGALIT

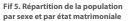
SEPTEMBRE 2025



POPULATION ÂGÉE 15 ANS ET PLUS PAR ÉTAT MATRIMONIAL

Les données révèlent une asymétrie marquée entre hommes et femmes. Les hommes restent plus souvent célibataires en jeune âge, mais conservent majoritairement le statut de mariés à un âge avancé. Les femmes, bien qu'elles se marient plus tôt et presque autant que les hommes, sont nettement plus exposées au veuvage, surtout à un âge avancé (près de quatre femmes âgées sur dix contre à peine un homme sur vingt). Cette situation reflète à la fois les écarts d'espérance de vie et les normes sociales autour du remariage, et souligne la plus grande vulnérabilité des femmes âgées.





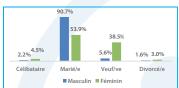


Fig 6. Répartition de la population 60 ans et + par sexe et par état matrimoniale

Les hommes se marient plus tard que les femmes, avec un écart variant de 3 à 6 ans selon les périodes. Entre 1994 et 2024, l'âge moyen au premier mariage a progressé pour les deux sexes, mais plus fortement chez les hommes (+5 ans) que chez les femmes (+2.2 ans). L'évolution du taux de célibat chez les 15-19 ans, ainsi que la très faible proportion des mariées dans la population féminine âgée de 15 à 17 ans (0.25 %), confirment que le mariage précoce est désormais quasi absent tant chez les hommes que chez les femmes.

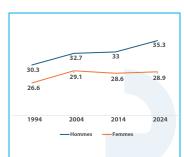


Fig 7. Évolution de l'âge au premier mariage par sexe, 1994 - 2024



Fig 8. Évolution de proportion de célibatpar sexe chez les 15-19 ans, 1994 - 2024

CARACTÉRESTIQUE ÉDUCATIONNELLE

TAUX D'ALPHABÉTISATION (10 ANS ET +) PAR SEXE

Le taux d'analphabétisme en 2024 est égal à 17.3%, avec un écart marquant entre la population masculine (12,0%) et la population féminine (22.3%).

Les données montrent que l'analphabétisme touche davantage les femmes que les hommes, avec près de deux fois plus de femmes analphabètes (1,17 million) que d'hommes (0,6 million).

Un taux d'analphabétisme relativement élevé chez les enfants âgés de 10 à 14 ans

Si les jeunes générations (10-24 ans) présentent des taux faibles grâce à une meilleure scolarisation, les écarts se creusent fortement chez les 60 ans et plus, où plus d'une femme sur deux est analphabète contre moins d'un homme sur trois.

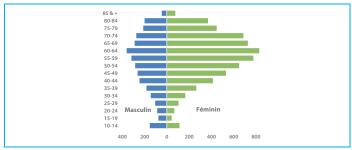
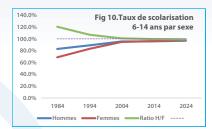


Fig 9. Pyramide des âges des analphabètes

ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION (6-14 ANS) PAR SEXE ET DU RATIO GARÇONS/FILLES, ENTRE 1984 ET 2024

En 1984, le ratio garçons/filles (1,2) montre un net désavantage pour les filles : leur taux de scolarisation (68,7 %) était inférieur de près de 14 points à celui des garçons (82,8 %). Au fil des décennies, l'écart s'est réduit progressivement : le ratio passe à 1,07 en 1994, puis à 1,01 en 2004, traduisant un rapprochement



En 2024, le ratio indique une quasi-parité entre garçons et filles. Cette évolution met en évidence une forte réduction des inégalités entre les filles et les garçons en matière de scolarisation, avec une convergence presque totale en 2024.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Entre 2004 et 2024, le niveau d'instruction de la population a connu une nette amélioration. La proportion de personnes sans instruction est passée de 15 % à 13,2 % chez les hommes et de 31,1 % à 22,1 % chez les femmes, ces dernières demeurant néanmoins presque deux fois plus touchées. Le niveau primaire a reculé pour les deux sexes, passant de 40,7 % à 30 % chez les hommes et de 33,3 % à 25,7 % chez les femmes, tandis que le secondaire a progressé davantage chez les hommes (35,4 % à 41 %) que chez les femmes (28,6 % à 33 %). En revanche, l'enseignement supérieur a enregistré une progression remarquable, en particulier chez les femmes (7 % à 19,2 %), qui dépassent désormais les hommes (8,9 % à 15,9 %). Dans l'ensemble, ces évolutions témoignent d'une réduction progressive des inégalités entre les deux sexes en éducation et d'un renversement en faveur des femmes dans l'accès aux études supérieures.

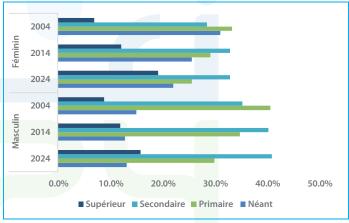


Fig 11. Évolution de la répartition de la population selon niveau d'instruction par sexe, 2004-2024

Les résultats (Fig 12) montrent une dominance féminine dans la plupart des filières, sauf pour les sciences exactes et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les femmes sont majoritairement diplômées des filières Économie, gestion et droit (22,37 %) et Sciences sociales et humaines (17,47 %). Leur présence est également notable dans les filières Sciences exactes (16,06 %) et TIC (11,22 %).

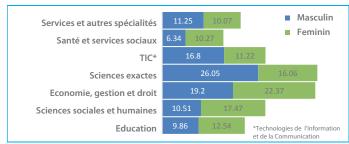


Fig 12. Répartition des diplômés du supérieur Pyramide des âges des analphabètes























AUTONOMISATION ET ÉGALIT

SEPTEMBRE 2025



Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (Fig13) est beaucoup plus élevé chez les femmes (46,7 %) que chez les hommes (26,1 %) pour la tranche d'âge 19-24 ans. Le ratio féminin/masculin est de 56 %, confirmant une nette prédominance des femmes dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Cette tendance se reflète dans la répartition des diplômés du supérieur par sexe (Fig 14), où la part des femmes est égale à 57,4 % contre 42,6 % pour les hommes.

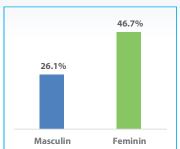


Fig13.Taux de scolarisation dans



Fig14. Répartition des femmes diplômées

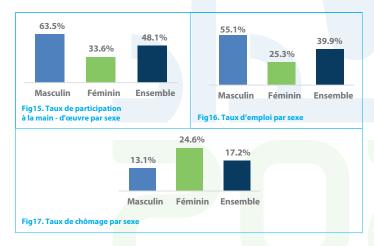
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CHIFFRES CLÉS PAR SEXE

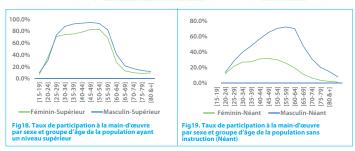
Les résultats mettent en évidence des écarts de genre marqués sur le marché du travail Participation: Les hommes participent deux fois plus au marché du travail que les femmes

Emploi : Le taux d'emploi masculin (55,1 %) est plus du double de celui des femmes

Chômage: Les femmes sont davantage confrontées au chômage, avec un taux de 24,6 % contre 13.1 % pour les hommes



TAUX DE PARTICIPATION À LA MAIN D'ŒUVRE PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGE



TAUX DE CHÔMAGE PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE

En milieu urbain, le taux de chômage atteint 22,6 % chez les femmes, contre 11,7 % chez les hommes, soit un écart de 10,9 points de pourcentage. En milieu rural, cet écart est encore plus prononcé: 31,3 % des femmes sont au chômage contre 16,7 % des hommes, ce qui représente un écart de 14,4 points.

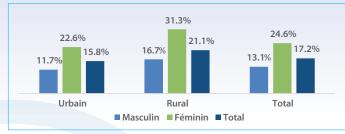


Fig 20. Taux de chômage par sexe et milieu de résidence

Les résultats montrent que:

Dans l'ensemble des districts, le demeure chômage féminin nettement plus élevé que celui des hommes.

Partout, le taux de chômage des femmes dépasse 20 l'exception du District2.

Les taux masculins, en revanche, sont relativement plus faible, il varie entre 10,7 % et 18,2 %.

L'écart entre les femmes et les hommes est relativement limité dans le District2 (Tunis, Ariana, Manouba, Ben Arous, Zaghouan, Nabeul) avec 17, 2 % contre 10,7%, mais il atteint un niveau

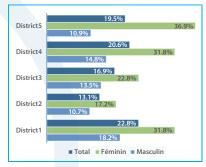


Fig21. Taux de chômage par District et par sexe

particulièrement marqué dans le District5 (Gabès, Kébili, Médenine, Tataouine), où plus d'une femme sur trois est au chômage (36,9 % contre 10,9 % chez les hommes). Ces résultats mettent en évidence des écarts importants entre les sexes, dont l'ampleur varie sensiblement selon les districts.

CHÔMAGE DES PERSONNES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

Le taux de chômage des personnes diplômées diffère sensiblement selon le sexe.

Dans tous les domaines de diplôme, le chômage féminin est nettement plus élevé que celui des hommes.

particulièrement L'écart est marqué dans les TIC (31,2 % chez les femmes contre 12,8 % chez les hommes) et dans les sciences sociales et humaines (27,8 % contre 10,8 %).

Les taux les plus faibles concernent l'éducation (3,7 %

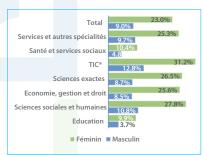


Fig22. Taux de chômage par type de diplôme et par sexe

pour les hommes et 9,9 % pour les femmes) et la santé/services sociaux (4,8 % contre 10,4 %), mais l'écart de genre reste présent.

Globalement, le chômage atteint 23,0 % chez les femmes, soit plus du double de celui des hommes (9,0 %).

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉ

Le taux de participation des hommes handicapés atteint 24,7%, soit près de trois fois celui des femmes (8,9 %),

Le taux d'emploi masculin (20,6 %) est largement supérieur à celui des femmes (6,7 %),

En revanche, le taux de chômage est nettement plus élevé chez les femmes (25,2 % contre 16,9 % chez hommes), Ces chiffres traduisent une participation une limitée insertion professionnelle plus restreinte pour les femmes handicapées.

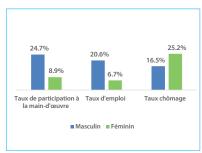


Fig23. Taux de participation, d'emploi et de chômage



















^{*}Technologies de l'Information et de la Communication





AUTONOMISATION ET ÉGALIT

SEPTEMBRE 2025



ENFANCE ET JEUNESSE

FNFANT MOINS DF 18 ANS

En milieu urbain, le taux de chômage atteint 22,6 % chez les femmes, contre 11,7 % chez les hommes, soit un écart de 10,9 points de pourcentage. En milieu rural, cet écart est encore plus prononcé: 31,3 % des femmes sont au chômage contre 16,7 % des hommes, ce qui représente un écart de 14,4 points.

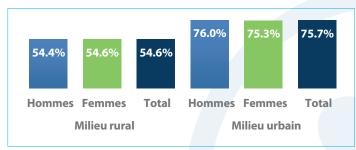


Fig24.Taux de participation à l'enseignement préscolaire par sexe

Acticité économique

La proportion d'enfants âgés de 15 à 17 ans engagés dans le travail des enfants est estimée à 5,4 % chez les garçons contre 1,9 % chez les filles. Le ratio masculin/féminin est égal à 2,84 montre que les garçons sont trois fois plus susceptibles d'être impliqués dans le travail des enfants que les filles. Cette différence montre que les garçons sont davantage exposés aux risques liés au travail des enfants.

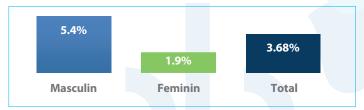


Fig25. La proportion d'enfants âgés de 15 à 17 ans engagés dans le travail des enfants par sexe

IFLINES 15-34 ANS

Le jeunes en situation de NEET désigne les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Chez les jeunes de 15 à 24 ans, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à se trouver en situation de NEET (23,4 % contre 18,4 %).

En revanche, pour l'ensemble des 15 à 34 ans, la tendance s'inverse : le taux atteint 37,3 % chez les femmes contre 27,3 % chez les hommes, soit un écart de 10 points de pourcentage.

Ces résultats montrent que si les jeunes hommes sont davantage exposés au risque NEET à l'adolescence, les femmes deviennent nettement plus vulnérables en avançant en âge, révélant une insertion professionnelle et éducative plus fragile.

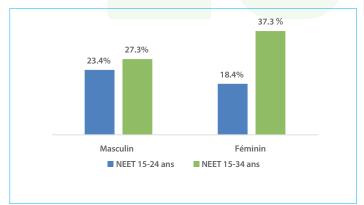


Fig26. Proportion des jeunes 15-24 ans/15-34 ans)qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) par sexe

Chez les 15-19 ans, le taux est presque équivalent entre filles et garçons (48,6 % vs 48,5%). Mais, l'écart femmes-hommes se creuse avec l'âge, indiquant que la progression vers l'emploi est plus favorable aux hommes, les femmes rencontrent des obstacles plus importants pour accéder à un travail. À partir de 20 ans, les femmes sont davantage touchées que les hommes : 40,7 % contre 37,6 % pour les 20-24 ans, 32.8 % contre 25,6% pour les 20-24 ans, 32.8 % contre 25,6 pour les 25-29 ans, et surtout 31,5 % contre 16,3 % pour les 30-34 ans.



Fig27. Taux de chômage des jeunes par sexe et groupe d'âge

UTILISATION DE TIC

Les données révèlent une légère avance féminine dans l'usage des technologies de l'information. En effet, 77,4 % des femmes ont utilisé l'internet au cours des trois mois précédant le recensement contre 75,8 % des hommes, et 37,7 % des femmes ont utilisé l'ordinateur contre 33,7 % des hommes. Cette différence, bien que modeste, traduit une réduction de l'écart numérique entre les sexes et met en évidence la capacité croissante des femmes à investir les outils numériques. Elle suggère également un potentiel levier pour renforcer leur autonomisation.

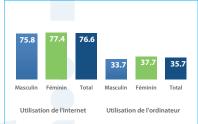


Fig28. La proportion de la population ayant utilisée l'internet et l'ordinateur pendant les 3 mois précédant le recensement par sexe et milieu (

CONDITION DE VIE

Protection des ménages reliés au réseau d'électricité (STEG) 99.8%

Protection des ménages reliés au réseau d'eau potable (SONED) 91.0%

Protection des logements rudimentaires 0.5%

PROTECTION SOCIALE

Parmi les personnes en emploi, la couverture sociale est légèrement plus élevée chez les femmes (69,8 %) que chez les hommes (63,5 %). Cela traduit une meilleure protection des femmes actives, probablement liée à leur forte présence dans les secteurs formels (éducation, santé, administration).

Pour l'ensemble de la population, la tendance s'inverse : les hommes bénéficient d'une couverture plus importante (67 %) que les femmes (62,4 %). Cette disparité reflète une vulnérabilité accrue des femmes en dehors du marché formel du travail, notamment parmi les inactives et celles travaillant dans l'économie informelle.

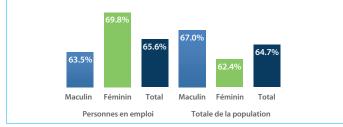


Fig29. La proportion de la population couverte par des systèmes de protection sociale par sexe

















